

ont une âme, disent que les biens ne sont qu'un moyen et que l'homme dans ce qu'il a de plus noble est le but.<sup>1</sup>

Il serait trop long d'entrer dans les détails de l'enseignement réaliste ; qu'il nous suffise de savoir que pendant longtemps cette doctrine avait cours dans presque tous les pays d'Europe. D'Argentré Boulenois en France ; Voët-Rodenburg en Hollande : Putter en Allemagne ; Bourgouingue en Belgique, tous pétris dans le moule des lois féodales, enseignent les mêmes principes. Tous sont d'un réalisme digne du moyen âge, la personne pour eux n'est qu'un être secondaire soumis à la matière, la loi du territoire est l'unique loi qu'ils reconnaissent.

Il serait plus facile, dit un auteur, d'enlever à Hercule sa massue que de les faire départir de l'axiome que " toute coutume est réelle."

De nos jours l'école réaliste trouve encore de nombreux adeptes.

Feolix, par exemple, n'admiré que d'Argentré dont il professe l'austère doctrine.

Waechter continue de répandre en Allemagne les mêmes idées parmi les siens, tandis que Phillimore-Westlake Foote Bar Whaeton et Story, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, oublient qu'ils appartiennent aux deux nations réputées les plus libres du monde et ne reconnaissant que les dispositions de la " Common law," dernier vestige de la féodalité. Les lois étrangères n'ont aucun effet chez eux. Tout ce qui n'est pas anglais ou américain n'existe pas aux yeux de la " Common law." La réalité des lois anglaises, dit Laurent, tient à la nature particulière de la Souveraineté féodale, celle-ci est attachée au sol, c'est la terre qui est souveraine, l'homme n'est souverain que

---

<sup>1</sup> Laurent, Drt Inter. 531.